

Les enfants traumatisés de guerre du Congo

Les conflits socio-politiques du Congo ont occasionné ont donné enfants traumatisés de guerre à Brazzaville entraîné des guerres récurrentes. Elles ont occasionné des conséquences incalculables auprès des populations, singulièrement les enfants, ont été exposées aux violences multiples, aux tensions extrêmes, aux misères quotidiennes, aux déplacements massifs, à la ruine et à la pauvreté. En effet, toutes les sociétés espèrent que leurs enfants grandiront et deviendront des citoyens capables et responsables qui contribueront au bien-être de leur communauté. Pourtant, dans de nombreux pays, dont le Congo certains enfants se voient refuser le respect de leurs droits qui leur permette de survivre, de se développer au mieux et de participer activement à la vie communautaire. Ces enfants viennent ainsi augmenter le nombre déjà important des enfants de la rue.

Et pourtant les articles 38 et 39 de la convention relative aux droits de l'enfant de novembre 1989, stipulent qu'en cas de conflits armés, les Etats parties prennent toutes les mesures possibles dans la pratique pour veiller à ce que les personnes n'ayant pas atteint l'âge de quinze ans ne participent directement aux hostilités. Aucun enfant de moins de quinze ne sera enrôlé dans les forces armées. Les Etats assurent également la protection et les soins des enfants touchés par un conflit armé, selon les dispositions prévues par le droit international pertinent. En ce qui concerne la réadaptation et réinsertion, l'Etat a l'obligation de faire en sorte que les enfants victimes de conflit armé, de torture, de négligence, assurer leur réadaptation ou de services bénéficient de traitements appropriés pour assurer leur réadaptation et leur réinsertion sociale.

Les conflits armés du Congo ont conduit à la naissance des enfants traumatisés de guerre au mépris des articles 38 et 39 de la convention internationale des droits de l'enfant. Face à ce phénomène des temps modernes, les communautés nationale et internationale ont initié un projet en vue de leur réhabilitation psychologique et leur réinsertion sociale.

Au regard de l'ampleur du traumatisme infantile occasionné par ces différentes guerres au Congo, on peut s'interroger sur l'efficacité des structures et les mécanismes de prise en charge ? Permettent-ils réellement leur réhabilitation psychologique et leur réinsertion sociale.

Cette étude contribue l'amélioration de la prise en charge médico-psychologique, psychothérapeutique et de réhabilitation médico-psycho-sociale des enfants traumatisés de guerre.

Plus spécifiquement il permet de :

- Connaître le phénomène des enfants traumatisés de guerre en vue rendre compte de son ampleur et d'en évaluer les conséquences.
- analyser la demande et l'offre en matière de prise en charge médico-psychologique, psychothérapeutique et de réhabilitation médico-psycho-sociale des enfants traumatisés ;
- Proposer des approches de solutions.

Les données proviendront des sources principales suivantes :

- (M) BITEMO et (F) NKEOUA : Rapport sur l'évaluation rapide de la situation des enfants engagés dans les conflits armés en République du Congo ;Programme International pour l'abolition du travail des Enfants Bureau International du travail, Brazzaville, Décembre 2000,
- United Nations Children's Fund (UNICEF) : Les enfants impliqués dans les conflits armés au Congo, Groupe de Recherche et d'Etude en Politiques Sociales, Brazzaville, mars 2002.

-Direction Générale de l'Action Sociale : Rapport technique 2002 ; Projet Enfant traumatisés n°0145 MI017-04-0, Brazzaville, Décembre 2001.

-Direction Générale de l'Action Sociale : Rapport trauma-Counselling au profit des déplacés en provenance du pool dans les sites à Brazzaville, Direction Nationale du Projet Enfants traumatisés, Brazzaville, janvier 2003.

- Rapport National sur le suivi du Sommet Mondial pour les Enfants, Unicef Brazzaville, Décembre 2000.

-Dr BIDOUNGA et Honorine MASSAMBA, Rapport préliminaire sur la situation des enfants et des femmes au Congo avant et après le conflit armé de juin 1997,Unicef/Brazzaville 1998.

- Dr BIDOUNGA et Honorine MASSAMBA, Rapport préliminaire sur la situation des enfants et des femmes au Congo avant et après le conflit armé de juin 1997,PNUD/Brazzaville 2000.

Afin de vérifier les informations contenues dans les documents mis à notre disposition, une enquête communautaire au sein des ménages et dans les structures de prise en charge de Brazzaville, a été menée.

La population cible est composée des enfants dont l'âge varie de 0 et 18 ans, filles et garçons, victimes d'un traumatisme de guerre à Brazzaville.

Les variables utilisées sont les suivantes :

- Caractéristiques sociodémographiques des enfants traumatisés de guerre ;
- Nature du traumatisme et ses conséquences pour la société ;
- Structures de prise en charge médico-psychologique, psychothérapeutique et de réhabilitation médico-psycho-sociale des enfants traumatisés de guerre ;
- Evaluation de cette prise en charge.

Les résultats attendus, qui se résument en terme des recommandations à soumettre au Gouvernement congolais, portent sur :

- la sensibilisation de la communauté internationale et nationale sur les risques que génèrent les conflits armés dont les enfants traumatisés de guerre;
- l'amélioration des capacités des Equipes de Stress-Counselling ;
- La disparition de la violence comme moyen de règlement des conflits avec pour corollaire l'émergence de nouvelles victimes.